

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 20/025/2006 (Public)
Bulletin n° : 233
ÉFAI
8 septembre 2006

Inde. Amnesty International condamne les attentats à l'explosif qui ont eu lieu à Malegaon, au Maharashtra

Amnesty International condamne dans les termes les plus fermes les attentats à l'explosif qui ont eu lieu ce vendredi 8 septembre à Malegaon, dans l'État de Maharashtra, dans l'ouest de l'Inde, provoquant la mort d'au moins 30 personnes et en blessant plus de 50 autres.

Amnesty International compatit avec les victimes de ces attaques gratuites qui, selon certaines informations, ont eu lieu près de deux endroits très fréquentés, un lieu de culte et un marché, dans la ville de Malegaon cet après-midi.

Selon les informations disponibles, un couvre-feu a été décrété après les attentats dans les zones environnantes afin d'éviter une flambée de violence intercommunautaire.

Amnesty International considère que le fait de prendre pour cibles des personnes vaquant à leurs occupations quotidiennes témoigne d'un mépris total pour les principes d'humanité les plus fondamentaux.

Les responsables de ces agissements doivent être déférés à la justice, dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité et sans recours à la peine de mort.